

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Occitanie-Méditerranée dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Occitanie-Méditerranée
Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France
5, rue des Trésoriers de France
34000 Montpellier
09 63 57 44 06
occitaniemed@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#) [v](#) [i](#)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

2 Parc d'activités de Camalcé
BP15
34150 GIGNAC
04 67 57 04 50
www.souscription-abbaye-aniane.fr

LES PARTENAIRES :



FONDATION

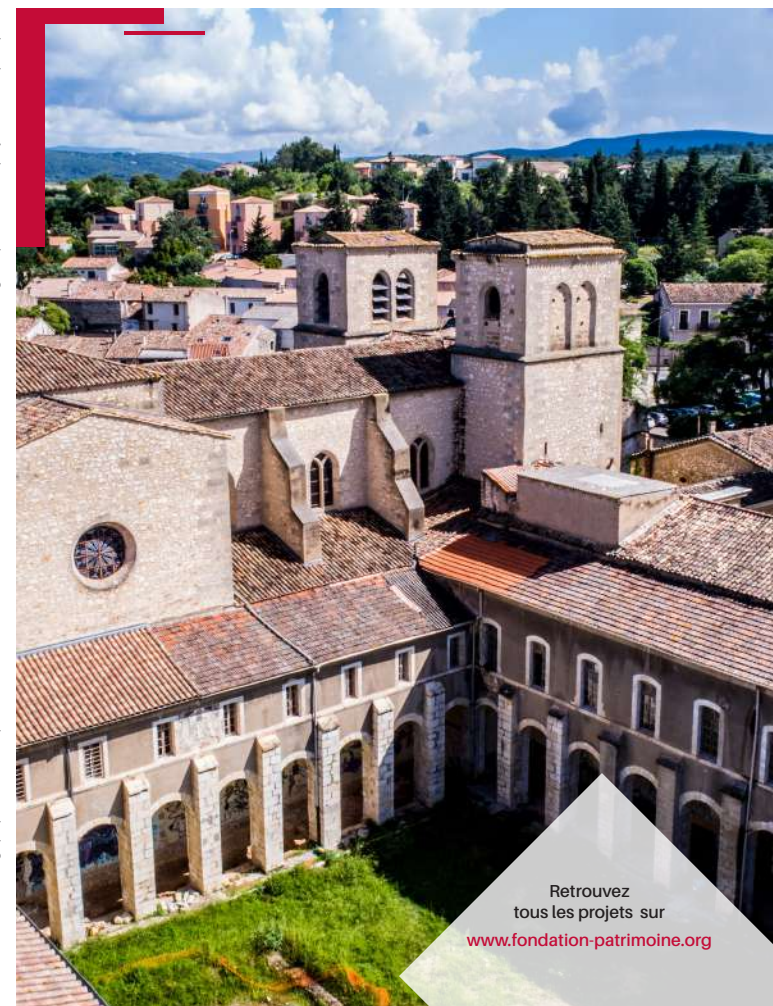
DU
PATRIMOINE

► *Je donne !*

POUR LA RESTAURATION DU

CLOÎTRE DE L'ABBAYE D'ANIANE

34150 ANIANE



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Communauté de communes Vallée de l'Hérault - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

Abbaye bénédictine promise à une grande destinée, le rayonnement de l'abbaye d'Aniane a marqué le Moyen Âge avant les destructions des guerres de religions. Au XVIIIème siècle, l'ensemble monastique est entièrement rasé puis reconstruit afin de redonner au site sa grandeur passée sous la houlette de la congrégation de Saint-Maur.

À la révolution, les bâtiments conventuels sont transformés en usine textile avant de devenir, à partir de 1845, une prison. Le ministère de la justice gère l'établissement où vit une population d'hommes puis d'enfants de 1885 jusqu'en 1994.

De tout temps, le cloître a été un espace central dans la vie des communautés d'hommes qui ont vécu en ces murs, un espace de circulation reliant les fonctions essentielles à la vie collective, un espace extérieur de pause dans des vies bien chargées.

LE PROJET DE RESTAURATION

En vue de la création d'espaces d'exposition et de médiation patrimoniale, une première tranche de travaux permettra la réhabilitation des extérieurs du cloître. Il sera ainsi possible de ré-ouvrir celui-ci au public.

Les travaux envisagés sont :

- la reconstitution d'une circulation dans les quatre galeries
- la réalisation d'une cour mettant en valeur les fondations médiévales de l'abbaye
- la reprise de l'ensemble des réseaux
- la réfection des façades du cloître

LA VOCATION DU SITE

Outre un rappel des découvertes archéologiques, il s'agit de mettre en valeur l'ordonnancement des façades, de permettre la découverte des discrètes sculptures, d'offrir la rencontre avec la grandeur des lieux sous la présence tutélaire de l'abbatiale Saint-Sauveur, de créer un espace de beauté et de calme au coeur de l'ancienne abbaye d'Aniane.

Montant des travaux	203 000€ HT
Objectif de collecte	30 000€
Durée des travaux	8 mois à compter du 2nd semestre 2020

Crédit photos © Communauté de communes Vallée de l'Hérault



BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration du

LE CLOÎTRE DE L'ABBAYE D'ANIANE

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/62890

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
LE CLOÎTRE DE L'ABBAYE D'ANIANE

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu <small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>	17 €	68 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière <small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>	12,5 €	50 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés <small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>	20 €	80 €	200 €

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre